

RBB BUSINESS ADVISORS

Société par Actions Simplifiée (SAS)
Au capital de 150 000 €
Siège social : 133bis, Rue de l'Université 75007 PARIS
RCS PARIS : B 414 202 341

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à dix-sept heures, les gérants A et les gérants B de l'associé unique la Sarl RBB Luxembourg se sont réunis au siège social et par visio-conférence en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- la Société RBB Luxembourg sarl représentée par son manager Classe B M. Frank Walenta, et ses trois gérants Classe A, M. Thierry BRETOUT, M. Bernard PLANQUETTE et M. Marc BAIJOT :
de 5000 actions

Total des actions présentes ou représentées : 5 000 actions sur les 5000 actions composant le capital social. Une feuille de présence a été dressée et signée par les actionnaires présents à l'entrée de la séance.

Monsieur Thierry BRETOUT préside la séance en qualité de représentant de la société GROUPE RBB SARL Président de RBB Business Advisors SAS

Messieurs Bernard PLANQUETTE, Marc BAIJOT acceptent d'exercer les fonctions de scrutateurs.

Le commissaire aux comptes, s'est excusé.

Le Président met à disposition des personnes présentes :

- les lettres de convocation,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la feuille de présence,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2024,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2024,
- le rapport du Président,
- le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,
- le texte des projets de résolutions

Le Président déclare que les documents et renseignements dont la loi prescrit la communication ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

Les représentants de l'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président,
- Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au Président et aux Directeurs Généraux et au commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs.

Puis il donne lecture du rapport du Président puis des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première Décision :

Les représentants de l'associé unique après avoir entendu lecture du rapport du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 400.916,58€.

Ils approuvent également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'assemblée générale donne en conséquence au Président et aux directeurs généraux et au commissaire aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des représentants de l'associé unique tant les gérants de classe A que le gérant de classe B.

Deuxième Décision :

Les représentants de l'associé unique décident d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à **400.916,58€ au report à nouveau**

L'assemblée constate que les distributions de dividende brut suivantes ont été décidées au cours des trois derniers exercices :


<u>Exercice clos</u>	<u>Dividende global</u>	<u>Dividende par action</u>
31/12/2023	€ 99256	€19,8512
31/12/2022	€ 550000	€110
31/12/2021	€ 505000	€101

Cette décision est adoptée à l'unanimité des représentants de l'associé unique tant les gérants de classe A que le gérant de classe B.

Troisième Décision :

Les représentants de l'associé unique confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des représentants de l'associé unique tant les gérants de classe A que le gérant de classe B.

DocuSigned by:

 8309A92114F7418...

GROUPE RBB SARL

Signé par :


 AD0F56A058B7471...

Bernard PLANQUETTE

DocuSigned by:

 8309A92114F7418...

Thierry BRETOUT

Signed by:

 784AE0F70B3C4A4...

M. Frank WALENTA

DocuSigned by:

 0AD61B67DCE64C5...

M. Marc BAIJOT



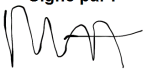
20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
76173 Rouen

RBB Business Advisors

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

CERTIFIE CONFORME

Signé par :

8309A92114F7418...

RBB Business Advisors

Société par actions simplifiée unipersonnelle
RCS : PARIS B 414 202 341

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société RBB Business Advisors,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RBB Business Advisors relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

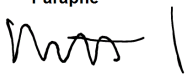
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Paraphe


Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

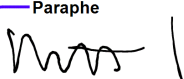
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Paraphe


- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 30 juin 2025

Le Commissaire aux comptes

FORVIS MAZARS

Signé par :

Anne-Valérie PLUSQUELLEC

7949A13D976F489...

Anne Valérie PLUSQUELLEC

Associée

Paraphe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	599 217.44	598 944.36	273.08	256 727.59	256 454.51	99.89
	Fonds commercial (1)	1 512 904.05		1 512 904.05	1 512 904.05		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	423 533.44	410 108.13	13 425.31	11 616.74	1 808.57	15.57
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	179 402.00		179 402.00	159 335.60	20 066.40	12.59	
Créances rattachées à des participations				45 479.18	45 479.18	100.00	
Autres titres immobilisés				74 861.00	74 861.00	100.00	
Prêts							
Autres immobilisations financières	18 467.35		18 467.35	17 242.35	1 225.00	7.10	
Total II	2 733 524.28	1 009 052.49	1 724 471.79	1 928 444.51	203 972.72	10.58	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 263.60		9 263.60		9 263.60	
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés	1 061 531.48	197 301.53	864 229.95	1 077 427.71	213 197.76	19.79	
Autres créances	81 416.57		81 416.57	20 451.76	60 964.81	298.09	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 144 206.15		1 144 206.15	840 785.06	303 421.09	36.09	
Charges constatées d'avance (3)	34 180.21		34 180.21	42 260.21	8 080.00	19.12	
Total III	2 330 598.01	197 301.53	2 133 296.48	1 980 924.74	152 371.74	7.69	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 064 122.29	1 206 354.02	3 857 768.27	3 909 369.25	51 600.98	1.32	

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an 0.35
 (3) Dont à plus d'un an

Visa pour identification

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000)	150 000.00		150 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	15 000.00		15 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
Report à nouveau	2 139 010.31		1 540 533.44		598 476.87	38.85	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	400 916.58		697 732.87		296 816.29	42.54	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	2 704 926.89		2 403 266.31		301 660.58	12.55	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	403 591.63		704 111.79		300 520.16	42.68
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	32 000.00		1 868.58		30 131.42	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 854.30		137 367.88		63 513.58	46.24	
Dettes fiscales et sociales	603 685.45		635 414.69		31 729.24	4.99	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	39 710.00		27 340.00		12 370.00	45.25
	Total IV	1 152 841.38		1 506 102.94		353 261.56	23.46
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 857 768.27		3 909 369.25		51 600.98	1.32	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 051 628.38 1 101 710.94

Visa pour identification

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 264 610.41	434 013.00	5 698 623.41	6 270 354.74		571 731.33	9.12
Chiffre d'affaires NET	5 264 610.41	434 013.00	5 698 623.41	6 270 354.74		571 731.33	9.12
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 891.64	287 335.65		284 444.01	98.99
Autres produits			121.10	2 893.31		2 772.21	95.81
Total des Produits d'exploitation (I)			5 701 636.15	6 560 583.70		858 947.55	13.09
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 351 970.90	2 524 271.59		172 300.69	6.83
Impôts, taxes et versements assimilés			108 950.18	106 422.68		2 527.50	2.37
Salaires et traitements			1 929 433.65	1 714 308.24		215 125.41	12.55
Charges sociales			760 327.89	662 667.22		97 660.67	14.74
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			265 501.89	266 788.26		1 286.37	0.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 936.70	46 274.82		41 338.12	89.33
Dotations aux provisions							
Autres charges			17.10	228 047.07		228 029.97	99.99
Total des Charges d'exploitation (II)			5 421 138.31	5 548 779.88		127 641.57	2.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			280 497.84	1 011 803.82		731 305.98	72.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		74 861.00			74 861.00	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		74 861.00			74 861.00	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			74 861.00		74 861.00	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	3 494.32		5 360.98		1 866.66	34.82
Différences négatives de change	23.97		5.04		18.93	375.60
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 518.29	80 227.02		76 708.73	95.61
2. Résultat financier (V-VI)		71 342.71	80 227.02		151 569.73	188.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		351 840.55	931 576.80		579 736.25	62.23
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	513 634.00		4 001.00		509 633.00	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		513 634.00	4 001.00		509 633.00	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 022.00				57 022.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	284 390.97		6 284.93		278 106.04	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		341 412.97	6 284.93		335 128.04	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		172 221.03	2 283.93		174 504.96	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	123 145.00		231 560.00		108 415.00	46.82
Total des produits (I+III+V+VII)		6 290 131.15	6 564 584.70		274 453.55	4.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 889 214.57	5 866 851.83		22 362.74	0.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		400 916.58	697 732.87		296 816.29	42.54

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

2 284,56

RBB BUSINESS ADVISORS

Visa pour identification

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 1er octobre 2024 la cession de 100 % des actions a été réalisé au profit de RBB Luxembourg.

La société a été transformé en société par actions simplifiée le 1er octobre 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 112 121		
Installations générales agencements aménagements divers	188 858		791
Matériel de transport	52 346		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	225 251		10 108
TOTAL	466 455		10 898
Autres participations	204 815		144 404
Prêts, autres immobilisations financières	17 242		10 600
TOTAL	222 057		155 004
TOTAL GENERAL	2 800 633		165 902

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 112 121	2 112 121
TOTAL			2 112 121	2 112 121
Installations générales agencements aménagements divers		36 236	153 413	153 413
Matériel de transport		9 575	42 771	42 771
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 008	227 350	227 350
TOTAL		53 820	423 533	423 533
Autres participations		169 817	179 402	179 402
Prêts, autres immobilisations financières		9 375	18 467	18 467
TOTAL		179 192	197 869	197 869
TOTAL GENERAL		233 011	2 733 524	2 733 524

L'usufruit temporaire jusqu'au 31/12/2024 est amorti pour la totalité de la valeur d'acquisition.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	342 490	256 455		598 944
Installations générales agencements aménagements divers	187 949	996	36 236	152 709
Matériel de transport	52 346		9 575	42 771
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	214 543	8 051	7 966	214 628
TOTAL	454 838	9 047	53 777	410 108
TOTAL GENERAL	797 328	265 502	53 777	1 009 052

Visa pour identification

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	256 455				
Instal.générales agenc.aménag.divers	996				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 051				
TOTAL	9 047				
TOTAL GENERAL	265 502				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	74 861		74 861		
Sur comptes clients	195 256	4 937	2 892		197 302
TOTAL	270 117	4 937	77 753		197 302
TOTAL GENERAL	270 117	4 937	77 753		197 302
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		4 937	2 892	74 861	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 467	0	18 467
Clients douteux ou litigieux	236 631	236 631	
Autres créances clients	824 900	824 900	
Personnel et comptes rattachés	24	24	
Impôts sur les bénéficiaires	66 429	66 429	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 156	9 156	
Divers état et autres collectivités publiques	5 808	5 808	
Charges constatées d'avance	34 180	34 180	
TOTAL	1 195 596	1 177 129	18 467

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	403 592	302 379	101 213	
Fournisseurs et comptes rattachés	73 854	73 854		
Personnel et comptes rattachés	139 434	139 434		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 509	212 509		
Taxe sur la valeur ajoutée	224 138	224 138		
Autres impôts taxes et assimilés	27 604	27 604		
Groupe et associés	32 000	32 000		
Produits constatés d'avance	39 710	39 710		
TOTAL	1 152 841	1 051 628	101 213	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	300 520			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	30.0000	5 000			5 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds	1 512 904			1 512 904	
Total	1 512 904			1 512 904	

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concess.brevets licences	Linéaire	3 ans
Usufruit temporaire rue l'Univ	Linéaire	5 ans
Droit de présentation P.Rouer	Non amortissable	
Droit de présentation H.Bernar	Non amortissable	
Installations & agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 080
Autres créances	5 808
Total	21 888

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 029
Dettes fiscales et sociales	205 282
Total	215 312

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	34 180
Total	34 180
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	39 710
Total	39 710

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	5 620 316
Produits des activités annexes	78 307
Total	5 698 623

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	14
Total	27

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	341 841	123 145
Résultat exceptionnel (hors participation)	172 221	123 145
Résultat comptable (hors participation)	400 917	123 145

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- MEDIANCE EXPERTISE	3 000	128 682	100.00	152 403	152 403			37 564	12 666		
- SARL RBB CORPORATE FINANCE	32 000	471	100.00	26 999	26 999				2 983		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Paraphe

Visa pour identification


FORVIS MAZARS
Commissaire aux comptes